

COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER « Le Lac, l'Epend, La Crouzillère, l'Epan, La Bareusie, Beaulieu, Sainterie» du 24 novembre 2022

Présents:12

Absents excusés: 5

ORDRE DU JOUR:

- Retour sur le compte-rendu précédent : pas de remarques
- Différents points

Rue de La Carre:

La signalisation est dangereuse.

Certains membres ont fait part de leur mécontentement car les travaux rue de La Carre n'ont pas été évoqués lors des différents bureaux.

25 et 27 rue Paul Fort:

L'espace est public pour la réalisation d'un terrain de pétanque. Il faut mettre en place un collectif afin d'avoir des volontaires pour l'entretien.

Rue des Érables :

Le marquage du stationnement dans la rue nécessite une réflexion entre le passage des bus et les entrées des particuliers.

Jardin Georges Brassens:

Le marquage du passage piétons va être fait.

Rue des Sorbiers :

Le camion se gare à un autre endroit, cela gêne maintenant les voitures.

Rue de l'Epend:

Entre le pont et le château, le stationnement de véhicules utilitaires est gênant.

Questions diverses

- Demande s'il est possible de faire un terrain de pétanque en aménageant le « haricot » rue Georges Carpentier. Il faudra aussi mettre en place un collectif pour l'entretien.
- Projet rue de l'Epan avec les trottoirs où les places de parking ne sont pas marquées (exemple : devant le numéro 22).

• Rue du Clos de La Roche et impasse des Camélias :

Donnant sur la rue des Pommiers, pas de signalisation pour savoir si c'est une priorité à droite ou pas.

• Impasse des Sorbiers et rue des Oliviers :

Les rochers qui bloquent le passage sont mal éclairés ou signalés.

Une personne a fait une chute pas très grave mais cela peut nécessiter un marquage fluo. A signaler aussi que deux voitures se stationnent dans le petit espace boisé à partir de 18h00.

• Rue de La Marbellière et rue de la Sainterie,

Des véhicules stationnent souvent dans l'angle de ces deux rues sans tenir compte des zones de stationnement et proches du virage.

Rappel de la mission du Conseil de quartier suivant la plénière de 2019 :
 Des propositions sont faites et elles sont toujours suivi d'effet

Informations

Question du bois des Bretonnières: Le lieu servant à la balade et aux loisirs, aucun entretien sur le bois entassé n'est fait pour l'instant. Il va être enlevé prochainement mais il n'est pas possible pour un particulier de l'utiliser car ce bois a des parasites qui pourraient se propager chez les particuliers.

<u>Travaux rue de La Tourmaline</u>:

- . Les deux plateaux sont faits. Suivra le marquage avec le stationnement sur la chaussée afin que les trottoirs soient rendus aux piétons.
- . Les travaux doivent être finis fin novembre.
- . Les barrières seront enlevées quand les marquages seront terminés pour une question de sécurité.
- . Le circuit des bus a été modifié le temps des travaux.

Boites à livres :

La boite à livres de Beaulieu sera installée prochainement.

Date de l'Assemblé Plénière :

Le 3 février 2023 à 19h00